



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

LE DIRECTEUR

LE PRÉSIDENT

Saint-Denis, le 9 avril 2009

REÇU LE 10 AVR. 2009

Nos réf: SPP/AD/CC/09-024

Monsieur,

Nous avons eu connaissance sur votre site de propos sur la HAS et souhaitons lever tout malentendu.

La conférence de presse, citée en référence de votre article « Gériatrie : amélioration de la prescription médicamenteuse », se situait sur le volet de l'acte de prescription médicamenteuse et l'objectif était de sensibiliser les médecins. Dans le cadre de ce projet, il s'agissait de proposer des outils permettant aux médecins de réaliser une évaluation de leurs pratiques de prescription.

La HAS est tout à fait convaincue du rôle primordial des infirmiers dans la prise en charge et le suivi des patients âgés tant en établissement de santé qu'en ambulatoire.

Le second volet que la HAS souhaite développer dans le programme gériatrie concerne l'observance et le repérage des accidents iatrogènes. Ce développement bien entendu se fait avec l'ensemble des professionnels de santé et en particulier les infirmiers. Les groupes de travail que la HAS doit mettre en place afin de réaliser des outils pratiques pour les professionnels vont compter des infirmiers.

Nous espérons que ce courrier permettra de lever tout malentendu et de rassurer les infirmiers quant à leur participation aux travaux de la HAS.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


François Romaneix


Laurent Degos

Monsieur Thierry AMOUROUX
Syndicat National des Professionnels Infirmiers
39 rue Victor Massé
75009 PARIS

Secrétariat : Chantal DALENCOURT

Tél. : +33(0) 1 55 93 73 88 - Fax : + 33(0) 1 55 93 73 90 c.dalencourt@has-sante.fr

2 avenue du Stade de France - F 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX - Tél.: +33(0) 1 55 93 70 00 - Fax : +33(0) 1 55 93 74 00

www.has-sante.fr - N° SIRET : 110 000 445 00012 - code APE : 751 A